

SEANCE DU 29 JUILLET 2025

DATE DE CONVOCATION : 24 Juillet 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 15

NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 11

NOMBRE DE POUVOIRS : 01

NOMBRE DE VOTANTS : 12

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-neuf juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. DUBOIS Jacques, Maire.

Etaient présents : *Dubois Jacques, Druon Odile, Gollunski Carole, Desaut Pascal, Delfolie Wattiez Jocelyne, Caron Marie-Christine, Laurent Marie-Dominique, Lemay Anne, Deroo Matthieu, Sénéchal Valentin, Leroy Caron Florence.*

Absent excusé ayant donné procuration : *Robert Francis à Dubois Jacques.*

Absent excusé : *Petit Christophe*

Absents non excusés : *Lecoeverre Francine, Demonchy David.*

M. Sénéchal Valentin a été élu secrétaire.

M. le Maire ouvre la réunion et demande à l'Assemblée de respecter une minute de silence en hommage à Géry DUFERNEZ, Conseiller Municipal (délégué) décédé le 24 Juin 2025.

27 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Considérant qu'il y a lieu d'approver le compte-rendu du Conseil Municipal en date du 16 mai 2025,

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 11 voix pour dont 01 pouvoir, approuve sans remarques le compte-rendu de la réunion du 16 mai 2025 (Mme Leroy Caron Florence n'a pas pris part au vote).

28 - INSTALLATION D'UNE CONSEILLERE MUNICIPALE A LA SUITE DU DECES DE M. DUFERNEZ Géry

A la suite du décès de M. DUFERNEZ Géry, élu sur la liste « Agissons ensemble pour Nivelle », M. le Maire explique que conformément aux règles édictées à l'article L. 270 du code électoral « le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le Conseiller Municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit ». Mme LEROY CARON Florence est donc appelée à remplacer M. DUFERNEZ Géry au sein du Conseil Municipal. En conséquence, M. le Maire dit que compte tenu du résultat des élections qui se sont déroulées le 15/03/2020 et conformément à l'article L. 270 du code électoral Mme LEROY CARON Florence est installée dans ses fonctions de conseillère municipale.

Le tableau du Conseil Municipal sera mis à jour et M. le Sous-Préfet sera informé de cette modification.

Le Conseil Municipal prend acte de l'installation de Mme LEROY CARON Florence en qualité de Conseillère Municipale.

29 - MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Monsieur le Maire rappelle qu'à la suite du décès de Monsieur Géry DUFERNEZ, conseiller municipal, Madame LEROY CARON Florence, 1^{er} conseillère municipale suppléante, a intégré d'office l'assemblée délibérante de Nivelle. Or en cas de vacance (démission ou décès d'un conseiller municipal membre d'une commission) le conseil municipal doit délibérer pour désigner son remplaçant dans les commissions concernées.

Vu la délibération n° 08.06.2020/06 en date du 08 juin 2020 portant création et composition des commissions municipales,

Il est rappelé que six commissions municipales sont à modifier :

- 1 La commission des finances
- 2 La commission des travaux - Sécurité - Circulation - Accessibilité
- 3 La commission environnement - écocitoyenneté
- 4 La commission agriculture
- 5 La commission Appel d'offres
- 6 La commission urbanisme PLUI

Considérant le décès de Monsieur Géry DUFERNEZ conseiller municipal et la nomination en conséquence de Madame LEROY CARON Florence conseillère municipale, il est proposé à l'assemblée délibérante de procéder à la modification des six commissions municipales comme ci après :

Monsieur le Maire propose que M. DUFERNEZ soit remplacé par Madame LEROY CARON. En conformité avec les dispositions du code, notamment de l'article L 2121-21 du CGCT, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret et de procéder au scrutin à main levée :

Résultat du vote :

Nombre de votants : 11

Abstention : 0

Contre : 0

Suffrages exprimés : 11

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé et délibéré, décide à l'unanimité des votants par vote à main levée (11 voix pour) Mme LEROY CARON Florence n'a pas pris part au vote.

- DE MODIFIER les commissions municipales comme ci-après proposé :

La commission des finances

Pascal DEFAUT Christophe PETIT Jacques DUBOIS Carole GOLLUNSKI Florence LEROY CARON	Valentin SENECHAL Anne LEMAY Odile DRUON Matthieu DEROO
--------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------

La commission des travaux – sécurité – circulation – accessibilité

Matthieu DEROO Valentin SENECHAL Carole GOLLUNSKI Jacques DUBOIS Jocelyne DELFOLIE WATTIEZ	Florence LEROY CARON Odile DRUON Pascal DEFAUT Marie-Dominique LAURENT
--------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------

La commission environnement - écocitoyenneté

Florence LEROY CARON Jocelyne DELFOLIE WATTIEZ Marie-Dominique LAURENT Jacques DUBOIS Christophe PETIT	Carole GOLLUNSKI Odile DRUON
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------

La commission personnes âgées-affaires sociales

Odile DRUON Carole GOLLUNSKI Marie-Dominique LAURENT Marie-Christine CARON Jocelyne DELFOLIE WATTIEZ	Anne LEMAY Jacques DUBOIS Pascal DEFAUT
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------

La commission emploi et insertion

Carole GOLLUNSKI Odile DRUON Jacques DUBOIS Pascal DEFAUT Christophe PETIT	Francine LECOEUVRE Anne LEMAY
----------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------

La commission Fêtes-sport-Relation avec les associations

Pascal DEFAUT Marie-Dominique LAURENT Jacques DUBOIS Anne LEMAY Odile DRUON	Valentin SENECHAL
-----------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

La commission scolaire - ALSH - Jeunesse

Odile DRUON Carole GOLLUNSKI Anne LEMAY Jocelyne DELFOLIE WATTIEZ Jacques DUBOIS	Marie-Dominique LAURENT Marie-Christine CARON Pascal DEFAUT
----------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------

La commission développement économique

Marie-Dominique LAURENT Pascal DEFAUT Jacques DUBOIS Carole GOLLUNSKI Christophe PETIT	Matthieu DEROO
----------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------

La commission agriculture

Matthieu DEROO Florence LEROY CARON Jacques DUBOIS Valentin SENECHAL Jocelyne DELFOLIE WATTIEZ	Carole GOLLUNSKI Francine LECOEUVRE
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------

La commission appel d'offres

Jacques DUBOIS Pascal DEFAUT Carole GOLLUNSKI Odile DRUON Anne LEMAY Marie-Dominique LAURENT	Florence LEROY CARON Matthieu DEROO Valentin SENECHAL Francine LECOEUVRE
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------

La commission urbanisme PLUI

Jacques DUBOIS Odile DRUON Florence LEROY CARON Carole GOLLUNSKI Marie-Dominique LAURENT Christophe PETIT	Jocelyne DELFOLIE WATTIEZ Valentin SENECHAL
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------

La commission communication

Anne LEMAY Marie-Dominique LAURENT Jacques DUBOIS Odile DRUON Carole GOLLUNSKI Valentin SENECHAL	Christophe PETIT Marie-Christine CARON
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------

La commission personnel communal

Jacques DUBOIS Odile DRUON Anne LEMAY Carole GOLLUNSKI Marie-Dominique LAURENT Pascal DEFAUT	Valentin SENECHAL Matthieu DEROO
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------

30 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ANNEE 2025

Le Conseil Municipal décide d'attribuer à l'unanimité des membres présents les subventions suivantes aux associations, sociétés et organismes locaux pour l'année 2025 :

☞ A.F.N.	200 €
(MM. Jacques DUBOIS, DEFAUT Pascal n'ont pas pris part au vote),	
9 voix pour	
☞ Sté de chasse d'Hauterive	200 €
12 voix pour	
☞ Sté de chasse de Nivelle	200 €
12 voix pour	
☞ Club carrefour de l'amitié	200 €
(Mme Odile DRUON et M. DUBOIS Jacques n'ont pas pris part au vote),	
9 voix pour	
☞ Au comité d'hygiène et de la Santé Bucco-Dentaire	120 €
12 voix pour	
☞ Dancing Boots	150 €
12 voix pour	
☞ La roue libre Nivelloise	150 €
12 voix pour	
☞ Comédi'art de Nivelle	200 €
12 voix pour	
☞ American liberty	150 €
12 voix pour	
Soit un total de subventions délibérées de :	1.570 €

31 - REABONNEMENT AU JOURNAL L'OBSERVATEUR

Le Conseil Municipal,
Décide par 12 voix pour (dont 1 pouvoir)

✓ De renouveler l'abonnement des membres du Conseil Municipal au journal « L'observateur » à compter du 1^{er} septembre 2025 jusqu'au 31 mars 2026, 15 abonnements (à savoir que la Direction du journal a consenti une remise de 20 % sur le montant HT de l'abonnement

32 - INTERVENANT ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE AUX ECOLES POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2025/2026.

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 26 janvier 2016 portant création d'un emploi permanent d'assistant territorial artistique contractuel à temps non complet.

Le Conseil municipal décide par 12 voix pour (dont 1 pouvoir),

De recruter un intervenant assistant d'enseignement artistique aux écoles pour l'année scolaire 2025/2026. Cet intervenant aura la qualité d'agent vacataire à temps non complet pour 6 h maximum de travail hebdomadaire et percevra un traitement correspondant au 9^{ème} échelon IB 500, IM 436.

33 - PERSONNEL COMMUNAL -AVANCEMENT DE GRADE ET CREATION DE POSTES.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée des avancements de grade pour six membres du personnel communal :

1) Cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation

- ✓ Avancement de grade au poste « d'Adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe » (1 seule promotion).
- ✓ Avancement de grade au poste « d'Adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe » (1 seule promotion).

2) Cadre d'emplois des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles

- ✓ Avancement de grade au poste « d'agent spécialisé principal de 1^{ère} classe des écoles maternelles » (1 seule promotion).

3) Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux

- ✓ Avancement de grade au poste « d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe » (1 seule promotion).

4) Cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux

- ✓ Avancement de grade au poste « d'agent de maîtrise principal » (1 seule promotion).

5) Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux

- ✓ Avancement de grade au poste « de rédacteur principal de 2^{ème} classe » (1 seule promotion).

Au vu de ces avancements de grades, Le conseil municipal décide par 10 voix pour, 2 abstentions (Mme CARON Marie-Christine, Mme LAURENT Marie-Dominique) la création des postes suivants à compter du 1^{er} Novembre 2025 :

- ✓ Un poste d'Adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe, temps complet
- ✓ Un poste d'Adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe, temps complet
- ✓ Un poste d'Agent spécialisé principal de 1^{ère} classe des écoles maternelles, temps complet
- ✓ Un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe, temps non complet 27 heures
- ✓ Un poste d'agent de maîtrise principal, temps complet
- ✓ Un poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe, temps complet

34 - QUESTIONS ET INFORMATION DIVERSES :

✓ Département du Nord : Randonnées pédestres / projet Henriette

M. DEFAUT Pascal, Adjoint au Maire, présente le projet Henriette (power-point ci-joint). C'est un projet européen, porté par le conseil départemental du Nord qui prévoit l'installation d'un réseau pédestre transfrontalier entre le parc naturel régional Scarpe-Escaut et le parc naturel Belge des plaines de l'Escaut. Un recensement des chemins municipaux a été réalisé par le Département. Le plan définitif sera soumis à l'approbation des élus, au dernier trimestre. C'est un réseau de chemins de randonnée balisés (points-noeuds), permettant aux randonneurs de se repérer. La mise en place du réseau est prévue pour 2026-2027.

Le Conseil après discussion et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents est favorable au réseau pédestre transfrontalier.

35 - Club de hand ball de St Amand

M. DEFAUT Pascal, Adjoint au Maire informe l'assemblée qu'il a été sollicité par le club de hand ball de St Amand Les Eaux pour la mise à disposition de la salle des sports de Nivelle. En contrepartie, des créneaux seraient proposés aux enfants Nivellois.

Le Conseil Municipal après discussion et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents accepte cette proposition.

36 - Repas des aînés pour les personnes âgées de 62 ans et plus.

Mme DRUON Odile, Adjointe au Maire, informe l'assemblée que le repas des aînés ne pourra pas se dérouler comme à l'habitude dans notre salle des fêtes, vu les travaux de réhabilitation de la salle. Nous avons sollicité la commune de château l'abbaye pour le prêt de leur salle, il s'avère que cette salle n'a pas la capacité d'accueillir environ 120 personnes.

Il est proposé à l'assemblée que le repas des aînés du 12 octobre prochain :

- Se déroule à l'escarpolette situé à Mortagne du Nord.
- Le prix du repas par personne serait de 52 € environ.
- d'offrir une fleur à chaque couple ou personne seule participant au repas
- de porter à domicile une tarte (petite tarte/ personne seule ou grande tarte/ couple), une fleur et une bouteille de vin pour les personnes ne pouvant pas participer au repas et se trouvant dans une des situations suivantes :
- pour les personnes souffrantes.
- pour les personnes de plus de 80 ans.
- pour les personnes veufs(ves) dans l'année.

Le Conseil Municipal après discussion et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents accepte cette proposition.

37- Stérilisation des chats

Mme GOLLUNSKI Carole informe l'assemblée du problème des chats errants sur la commune. Diverses associations seront contactés pour établir éventuellement une convention.



Lu et approuvé
Le Maire,
Jacques DUBOIS